# « Nous n’avons pas le personnel » : le contrôle biométrique des voyageurs étrangers extra-européens aux frontières de l’UE est reporté

09/11/2024 à 17h36



**Le registre automatisé de l’UE pour les courts séjours des voyageurs non ressortissants de l’Union européenne, nommé Entry exit system (EES) n’entrera pas en vigueur, comme prévu, le 10 novembre 2024. Au terminal ferry de Ouistreham, dans le Calvados, ce report est un soulagement.**

[…]

Le report du projet semble être une aubaine pour le terminal ferry qui n’était pas prêt : “Nous ne disposons pas du personnel nécessaire pour effectuer ces contrôles pour le moment et ce qui nous inquiète surtout c’est toute les difficutés logistiques”, explique Antoine de Gouville, directeur des équipements portuaires à la Chambre de commerce et d’industrie Caen Normandie.

À Ouistreham, il existe déjà des contrôles à la frontière. Et

ce changement important demande une autre organisation : “Nous n’avons pas que des piétons comme dans les aéroports. Ici, on a des voitures, des poids lourds, des vélos, des camping-cars. Il faut qu’on puisse créer différentes lignes pour les contrôler. Tout le monde ne peut pas descendre de son véhicule. Vous imaginez le temps que ça va prendre ? Une longue attente qui va provoquer une expérience client qui sera forcément plus dégradée et qui aura un impact sur notre activité”, ajoute ce dernier.

[…]

Tous les États membres, à l’exception de Chypre et de l’Irlande, et quatre pays associés à Schengen – l’Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse – participeront au système. Reste à savoir quand il sera mis en place.

France3